



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
des Vallées de la Bray  
et de l'Anille

Avant d'entreprendre vos  
travaux, prenez rendez-vous !

**02 52 35 04 26**

**opah.vba@citemetrie.fr**

Retrouvez ce document  
au format numérique ici



Ne pas jeter sur la voie publique

# OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



**DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE**

**AIDES FINANCIÈRES**



# PERMANENCES OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



## QUI EST CONCERNÉ ?

### ► Les propriétaires occupants d'un logement de + 15 ans

Vous souhaitez améliorer votre logement que vous occupez ou allez occuper, vous pouvez bénéficier d'accompagnement et d'aides des différents partenaires. (sans condition de revenus).



### ► Les propriétaires de logement(s) locatif(s)

Vous souhaitez améliorer votre logement que vous louez ou que vous souhaitez mettre en location, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement dans vos projets de réhabilitation et de rénovation.



## QUELS TRAVAUX ?

► Travaux d'économie d'énergie (isolation, chauffage, menuiserie extérieure...)

► Réhabilitation du logement

► Travaux d'adaptation du logement au vieillissement, handicap (salle de bain adaptée, WC rehaussée, rampes)



## LES AVANTAGES

- Une information technique, financière, juridique, sociale
- Un diagnostic énergétique
- Des aides financières des différents partenaires
- Un conseil personnalisé d'ordre technique et financier



### SAINT-CALAIS

Tous les jeudis de 9h à 12h  
à l'hôtel communautaire  
- 10 rue Saint-Pierre-

SANS  
RDV

### VIBRAYE

Tous les 1er vendredi  
du mois de 9h à 12h  
à la mairie